

## Compte-rendu de la Table Ronde « Comment et pourquoi innover ? » Assemblée Générale du 20 mai 2014 – ENSAP Bordeaux

Intervenants :

- Alain DENAT, pôle CREAHD
- Gérard LIBEROS, Consulting United
- Éric AUFAURE, ADEME
- Ferran YUSTA GARCIA, ENSAP Bordeaux
- Jac TORTOS, NOBATEK - INEF 4
- Jean-Michel BOUTIN, Bordeaux Euratlantique

### **Introduction d'Alain DENAT**

*Président du Pôle CREAHD, Directeur du développement VINCI Construction*

L'innovation ne se limite pas au projet d'innovation ou l'innovation que nous faisons pour breveter, à l'innovation technologique. Chaque entrepreneur fait de l'innovation tous les jours pour rester sur le marché, pour être compétitif, pour se démarquer vis-à-vis de ses concurrents. C'est l'innovation immatérielle.

Nous cherchons à aller au-delà de cette innovation dite naturelle : « prendre conscience d'enjeux et de compétences plus importants pour trouver de nouvelles zones de marchés, pour trouver de nouveaux produits, pour développer certaines pratiques, pour améliorer la sécurité, pour une innovation de rupture... ». Dans cette démarche d'innovation, les différents pôles et clusters offrent un accompagnement adapté et constructif.

Le développement durable, l'éco-conception et la transition énergétique sont vus comme des poids supplémentaires, plus encore en temps de crise. Il faut voir ces nouveaux enjeux comme une opportunité, et non comme une contrainte, d'« arriver à trouver une place dans un domaine nouveau ». Ces enjeux peuvent être un facteur d'innovation, de progrès mais surtout de compétitivité et de croissance économique.

### **Intervention de Gérard LIBEROS**

*Président du GIPI (Club d'innovation pour l'industrie, Midi-Pyrénées) pendant 9 ans*

*Vice-président de la Fédération des SCOP BTP, PDG de SOCOREM, Président-Associé de Consulting United*

A la question « Pourquoi innover ? », M. Liberos répond qu'il est nécessaire de s'adapter dans le système macro-économique actuel, particulièrement en s'engageant dans une vision micro-économique de l'innovation dans la construction.

Tout d'abord, le constat est fait que la filière Construction dans toute l'étendue de sa chaîne de valeur connaît des mutations profondes progressives depuis quelques années. Il est donc nécessaire d'avoir une valorisation de la filière dans sa globalité et de sortir d'une innovation segmentée, parcellaire et cloisonnée, pour aller vers des modèles plus intégrateurs en ce domaine tels que l'Automobile et l'Aéronautique par exemple.

Il faut aller vers une optimisation de tous les processus de construction, de la conception à la construction et à la maintenance, voire dans les usages et dans la durée de vie du bâtiment ; le confort et l'efficacité doivent être conjugués et intégrés (*Lean Management, BIM, CRM*). En parallèle, la dépendance de la filière aux évolutions technologiques et à la réglementation pose la question de savoir comment maîtriser l'ensemble de ces mutations complexes, en particulier pour les PME-PMI. Enfin, les usages qu'ils soient liés à l'habitat, au tertiaire, à l'industrie ou au commerce, sont à mettre au cœur de la réflexion avec des bâtiments toujours plus économiques et économes, plus attractifs et confortables, plus numériques et intelligents..... Il ne faut plus hésiter dans l'acte d'innover au risque sinon de voir disparaître les PME.

En conclusion, il est aujourd'hui primordial d'aller vers une logique de rupture et d'échelle micro de l'innovation à 360°. Cette innovation doit être plus concrète sur le terrain, plus pragmatique et collaborative. Dans ce contexte, les grands groupes peuvent être les alliés des PME pour accéder ensemble à l'international et réussir sur les nouveaux marchés émergents.

### **Intervention d'Éric AUFAURE**

*Coordinateur du pôle Bâtiment et activités économiques - ADEME*

M. Éric AUFAURE identifie trois pistes de recherche d'innovation à l'échelle nationale (programme de recherche ADEME) : le développement de réseaux électriques intelligents, les énergies renouvelables et l'économie circulaire (notions de valorisation des déchets, d'éco-conception).

Il est nécessaire de trouver des solutions de performances industrialisées duplicables et des solutions standards de réhabilitation énergétique, de créer une offre technologique conjointe. Les performances relevées sur les bâtiments sont souvent inférieures à celles exposées dans les études techniques. Il est nécessaire d'intégrer les usages et d'envisager la piste du commissionnement tel qu'il est pratiqué dans l'industrie. Une innovation organisationnelle est à entreprendre pour atteindre un niveau de performances vérifié à livraison.

A l'échelle de la région aquitaine, d'autres pistes d'innovation ressortent : l'énergie grise et la qualité de l'air intérieur.

M. DENAT insiste sur la notion primordiale de globalité et le piège de réduire l'éco-conception aux économies d'énergie. L'investissement doit être dès le départ un investissement durable dans les déplacements, l'urbanisme, le confort d'utilisation, la future maintenance des bâtiments...

### **Intervention de Ferran YUSTA GARCIA**

*Maitre Assistant Associé à l'Ecole Nationale d'Architecture et de Paysage de Bordeaux, Associé de l'agence POLYRYTHMIC ARCHITECTURE*

M. YUSTA GARCIA présente l'ENSAP de Bordeaux comme une « terre fertile » pour l'innovation grâce à la présence de 700 étudiants qui ont la possibilité de « rêver », donc d'innover, auxquels s'ajoutent différents laboratoires (Histoire, Urbanisme...). M. YUSTA GARCIA appelle à un développement des actions entre entreprises, institutions et enseignement afin de profiter de la ressource d'innovation et du levier institutionnel que constitue l'ENSAP. Il ajoute que les architectes ont une expertise particulière dans la conception des espaces et une compréhension des usagers.

Pour conclure, M. YUSTA GARCIA souligne la nécessité d'une approche globale de la maîtrise d'œuvre et de faire travailler ensemble architectes, ingénieurs, Travaux Publics et acteurs du Bâtiment.

### **Intervention de Jac TORTOS**

*Directeur de NOBATEK, Membre fondateur INEF 4*

M. TORTOS reprend la question de « comment intégrer l'utilisateur dans le projet de construction ? ». Il alerte l'assemblée sur le risque de « se mettre à la place de » plutôt que de réellement intégrer les usagers dans la démarche de projet. Il cite l'exemple d'un projet d'habitat participatif en cours. Ce type de démarche est sans doute plus long mais permet d'envisager une économie financière significative (coûts de commercialisation) en mettant au cœur de la démarche les futurs habitants, en particulier dès la conception. Il est alors nécessaire de mettre en place une méthode spécifique de conduite de projet délimitant un cadre à l'opération et introduisant une « médiation technique » entre habitants, maître d'ouvrage, architecte et bureaux d'études. L'opération de la résidence SEQUE à Bayonne conduite par Le Col a bénéficié de ce type d'accompagnement mené par Nobatek. Le résultat est le développement d'un lien social entre les acteurs du projet qui va impacter sur le bien vivre de la résidence et qui se retrouvera dans l'exploitation du bâtiment (réduction coûts de maintenance, consommations énergétiques).

M. TORTOS poursuit avec la présentation du nouvel Institut National pour la Transition Energétique (INEF 4), écosystème ayant les capacités techniques et juridiques dans la réhabilitation et la construction durable pour développer une offre à valeur ajoutée au sein des entreprises de la filière. Il peut aider à associer les entreprises, clients et fournisseurs, et aller chercher les compétences là où elles sont, même à l'international. Le Pôle CREAHD est partenaire de cet institut ainsi que de l'opération LEVITO (<http://levito.nobatekclients.com/>). Cette opération pilote soutenue par le Conseil Régional Aquitaine a été créée en vue de favoriser l'émergence d'idées et de projets au sein des PME sur les besoins non couverts liés à la prise en compte des exigences environnementales dans la construction.

### **Intervention de Jean-Michel BOUTIN**

*Directeur technique de l'EPA Bordeaux Euratlantique*

L'urbanisme se développe largement en interaction avec les transports et la mobilité; plus récemment le développement se fait sous l'influence des concepts énergétiques. L'Opération d'Intérêt National (OIN) de Bordeaux a la vocation d'être un *living-lab* tout en restant réaliste sur le plan économique. La notion de smart-city peut permettre de concilier développement des grands groupes et création de "start-ups".

M. BOUTIN présente ensuite plusieurs exemples de l'intégration des usagers et d'autres acteurs dans les projets urbains : participation des nouveaux arrivants (Cité Numérique), formation d'un panel d'habitants par des experts (Concertation générale), habitat coopératif, participation financière des promoteurs à l'achat et l'implantation d'œuvres d'art dans les espaces publics...

M. BOUTIN indique la nécessité de trouver de nouveaux montages opérationnels partagés et innovants : quelles sont les pistes d'innovation dans la gestion des chantiers et la mutualisation de services ? Il fait le lien avec la nécessité de structurer les filières régionales de matériaux et l'importance de la formation des professionnels du bâtiment présents sur les chantiers (mise en place de systèmes *in situ* de formation sur chantier).

M. DENAT conclut en rappelant que les différents pôles de compétitivité et clusters sont là pour aider à répondre à toutes ces problématiques.

### **Échanges avec la salle**

Quelle est, selon vous, l'importance des certifications et labellisations ?

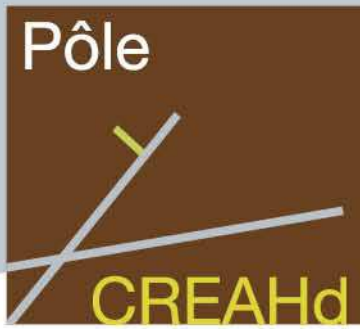
M. YUSTA GARCIA reconnaît les labels comme nécessaires pour pouvoir comparer les projets et primer la vraie innovation. Cependant, la profusion de labels complique pour tout le monde leur compréhension. Il est nécessaire de simplifier la donnée pour quelle puisse être intégrée et appliquée.

M. LIBEROS précise qu'il faut rester dans le cadre des labels de valorisation, ce qui est d'ailleurs l'orientation prise à l'heure actuelle par les ministères (labels de performances environnementales).

Les freins à l'innovation sont pluriels. Ils intègrent les difficultés administratives et organisationnelles (pluralité des services concernés chez les maîtres d'ouvrage) mais aussi la prise en compte des attentes des acteurs tels que les bureaux de contrôle et les assurances.

Ce pose alors la question de : Qui prend la responsabilité d'innover ? Qui supporte le risque de l'innovation ?

M. DENAT précise que la maîtrise d'ouvrage doit laisser une part de liberté (exemple du Plan Campus) comme toutes les autres parties prenantes. Il faut aller vers une prise de risque partagée.



Construction Ressources Environnement  
Aménagement et Habitat durables

M. LIBEROS voit l'époque actuelle comme celle du « taylorisme du bâtiment », 40 ans en arrière. Il est essentiel, selon lui, de prévoir l'évolution à moyen et long terme des métiers et de l' « acte de travailler », de l' « acte de produire ».

La part de coûts hors travaux est restée la même alors qu'une part importante est absorbée par l'atteinte des niveaux réglementaires et par les certifications. Cette évolution se fait aux dépens des études alors qu'elles sont le lieu de l'innovation.

Le principe de rémunérations sur pourcentage des travaux est une « prime à la bêtise » : « moins on passe de temps, plus les travaux coûtent chers et plus on est rémunéré ». L'innovation et le retour sur investissement sont précisément situés dans le temps supplémentaire que l'on accorde au projet.

M. BOUTIN précise que la maîtrise d'ouvrage porte la responsabilité de l'innovation mais que la maîtrise d'œuvre doit être présente pour alerter en amont des éventuelles complications opérationnelles.

M. DENAT remercie tous les participants et donne rendez-vous à l'automne pour les prochaines rencontres du Pôle CREAHD.